



Endesa Energía

Contrat de Fourniture de Gaz Naturel

Conditions Particulières

IR FRANCE

- Date de remise de l'offre : 26/02/2024
- Offre valable jusqu'à 26/02/2024
- Référence de l'Offre de Contrat de Fourniture : 202402345759

1 PRÉAMBULE

1.1 Identification des parties

Client :

Nom :	IR FRANCE
Forme sociale :	SAS, société par actions simplifiée
Nom du signataire / Acheteur représenté par, en qualité de:	M. MAOUCHE Samir - Président Ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes pour signer pour l'ensemble des sociétés présentes au contrat
Numéro de SIREN :	421254046
Adresse du siège social :	19 Avenue Christian Doppler Zac du Prieure Est 77700 BAILLY ROMAINVILLIERS
Nom Contact Client :	Mr Samir MAOUCHE
Email :	Samir.Maouche@irco.com
Tél :	+4969153200002

Fournisseur :

ENDESA ENERGIA SA, ci-après **ENDESA**, société anonyme de droit espagnol dont le siège est situé Ribera del Loira, 60, 28042 MADRID, Espagne, immatriculée au Registre du commerce de Madrid au tome 12.797, folio 208, section 8, feuille numéro M-205381, inscription 1. ENDESA gère ses activités en France par l'intermédiaire de sa succursale immatriculée sous le numéro 499590552 R.C.S. Paris, ayant son adresse au 10 Boulevard Haussmann 75009 Paris, représentée par Monsieur Amine Ben Amara, Responsable des ventes.

1.2 Périmètre de fourniture

La fourniture de gaz naturel d'ENDESA concerne la totalité des besoins en gaz des sites mentionnés au Tableau 1 et s'étend sur la période contractuelle indiquée au Tableau 3. Le début du Contrat est fixé à 06h00 CET (Central European Time) au premier jour de fourniture, et la fin de celui-ci à 6h CET (Central European Time) le lendemain du dernier jour de fourniture.

1.3 Données sites

Les principales informations sur les sites objet de la livraison de gaz naturel sont résumées dans les tableaux suivants :

Nom du site	Adresse	CP	Ville	NAF*
gaz2	1 RUE DE LA PERSEVERANCE - 77144 - CHALIFERT	77144	CHALIFERT	4614Z

Tableau 1 : sites

Nom du site	PCE**	CAR utilisée*** (MWh)	Profil***	Tarif de distribution***	Opérateur de réseau
gaz2	47724023153227	125,0	P012	T2	GrDF

Tableau 2 : données techniques

* NAF: code Nomenclature des Activités Françaises.

** PCE : point de comptage et d'estimation, soit le point de livraison.

*** Tarif de distribution, CAR et profil appliqués sous réserve de la validation de l'opérateur de réseau.

2 OFFRE DE PRIX

Nom du site	Période de fourniture	Abonnement €/mois	Prix de l'énergie €/MWh	Terme variable d'acheminement €/MWh
gaz2	04/03/2024 - 31/12/2026	11,62	52,22	8,93

Tableau 3 : offre de prix

Le Prix du Contrat se compose d'un Abonnement, du Prix de l'énergie et du Terme Variable d'Acheminement facturé à chaque mégawattheure consommé par le Client selon les relevés du Gestionnaire de Réseau et selon les Conditions de Paiements ci-après article 5.

Ce Prix du Contrat inclut le coût de la fourniture de gaz naturel ainsi que les charges résultant d'obligations réglementaires (ci-après « Charges »), notamment ceux relatifs au stockage (coût régulé depuis la loi n°2017-1839 du 30 décembre 2017), à l'accès et à l'utilisation des réseaux publics de transport (ATRT) et de distribution (ATRD) et aux certificats d'économie d'énergie.

La fixité du prix concerne l'Abonnement, le Terme Variable d'Acheminement et le Prix de l'énergie HT du MWh, hors évolutions réglementaires des « Charges » et données techniques des sites précisées au tableau 2 qui pourront être répercutées à la hausse ou à la baisse, par ENDESA conformément aux Articles 5.3 et suivants des Conditions Générales de Vente.

3 FLEXIBILITÉ

Les présentes Conditions Particulières ne comprennent aucun engagement de consommation.

4 ESTIMATION DES TAXES, CONTRIBUTIONS ET AUTRES DISPOSITIFS REGLEMENTAIRES

La TICGN (Taxes Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) est de 16,37 €/MWh et s'applique à chaque MWh consommé.

La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) est facturée mensuellement.

Tarif de distribution	CTA en €/an
T2	34,49

Tableau 4 : contributions et taxes

Tout changement réglementaire des tarifs des taxes, des contributions et d'autres dispositifs réglementaires à la hausse ou à la baisse, pourra être répercuté par ENDESA conformément aux Articles 5.3 et suivants des Conditions Générales de Vente.

5 CONDITIONS DE PAIEMENT

Rythme de facturation	Mode de paiement	Délai de paiement
Mensuel	Prélèvement	Fin de mois de facturation

Tableau 5 : conditions de paiement

Le client devra remplir le mandat de prélèvement SEPA et le renvoyer dûment signé, accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) en même temps que le Contrat.

6 CONFIDENTIALITE

Les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles. Elles ne peuvent être transmises en aucun cas à des tiers externes aux sociétés du Client, sans autorisation préalable et écrite d'ENDESA.

7 CONDITIONS D'APPLICATION DU CONTRAT

Toutes les clauses des Conditions Générales de Vente (CGV) d'Endesa jointes aux présentes Conditions Particulières (CP) font partie intégrante du Contrat de fourniture et en sont indissociables (« Contrat »).

A la date de la signature des présentes, le Client déclare :

- avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente en vigueur et de les accepter,
- avoir pris connaissance des Conditions Standard de Livraison de GrDF en vigueur et de les accepter (disponible sur le site www.grdf.fr),
- avoir mandaté ENDESA pour accéder à ses données de comptage auprès de son gestionnaire de réseau,
- avoir pris ses dispositions pour résilier son contrat de fourniture de gaz auprès son précédent fournisseur et ne pas être engagé avec ce dernier sur les mêmes périodes de fourniture que le présent Contrat,
- être habilité et avoir conscience d'engager sa société sur un Contrat pour une durée déterminé dès le jour de la signature.

Afin de notifier son accord sur les termes de ce Contrat, le Client retournera par courrier électronique à contrats@endesa.fr un exemplaire des CP paraphées et signées avant la fin de la période de validité et un exemplaire des CGV paraphées.

En cas d'exonération (TVA, TICGN), le client fournira une attestation la justifiant aux interlocuteurs ENDESA.

Le présent Contrat constitue, de la part d'ENDESA, une offre de contracter sous réserve que des changements importants des conditions de marché ne viennent, avant l'accord du Client, en modifier, notamment les conditions tarifaires, et sous réserve que le Client fasse l'objet d'une couverture financière suffisante de la part du partenaire d'assurance-crédit d'ENDESA.

En cours de Contrat, les Parties pourront se prévaloir de l'article 1195 du Code civil.

La signature des Conditions Particulières par un représentant d'ENDESA vaudra confirmation finale. ENDESA retournera au Client, par courrier électronique, un exemplaire signé par un de ses représentants.

ENDESA Energia

SIREN 499 590 552 RCS
Paris

Code APE : 3514Z

Succursale France

N° de TVA intracommunautaire : FR 30499590552

10 boulevard

Hausmann, 75009 Paris

Tél : 01 78 91 03 32

Fax : 01 44 71 08 38

Le Client

Nom Prénom : MAOUCHE Samir
Date : 26/02/24
Signature et tampon de la société
Précédée d'une mention « en pour accord » :

" Solutions Center
19 avenue Christian Doppler
77700 Bailly-Romainvilliers
France
Tél : 01 78 71 11 00
SIRET : 421 254 046 00079

ENDESA

Nom Prénom : Ben Amara Amine
Date : 26/02/2024 15:15
Signature :

